

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 16 (1887)

Heft: 2

Rubrik: Échos des revues

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La leçon terminée, le maître fera remarquer aux élèves la sagesse infinie du Créateur qui a réglé toutes choses avec un ordre parfait et qui a tout créé pour l'utilité et le bonheur de l'homme.

DEVOIRS A DONNER

Mes amis, je vous donnerai pour demain un tout petit devoir. Vous ferez sur vos cahiers un court résumé de notre leçon de lecture ; vous pourrez le faire de la manière suivante, à peu près : Les plantes fournissent à l'homme des aliments et des remèdes ; elles donnent aussi de la verdure, des fleurs et des fruits. Les principales parties des arbres sont les racines, la tige et les branches. Les arbres nous donnent de l'ombre en été et du feu en hiver ; ils fournissent aussi du bois pour les constructions. Les arbres fruitiers donnent des fruits. Les plantes se reproduisent par les graines ou les fruits.

CORRECTION DU DEVOIR

Nous allons corriger ces résumés. — Charles, Auguste, lisez... Comment avez-vous écrit tel mot ? Vous avez oublié quelques idées... Je m'en vais vous les indiquer à la table noire : Utilité des plantes. — Parties de l'arbre. — Produits. — Reproduction. — Maintenant, donnez moi vos livres de lecture. Prenez en main votre devoir et reproduisez de votre mieux les phrases du livre.

Le programme obligatoire exige quatre heures de lecture par semaine ; il serait donc impossible de faire reproduire chaque texte ; mais il faut que tout instituteur se fasse un devoir d'exiger au moins une reproduction par semaine. Il choisit pour cela un chapitre approprié à l'intelligence de l'enfant.

A. R., *instituteur.*

ÉCHOS DES REVUES

Suisse française. — *L'Ecole* de Lausanne emprunte à Félix Hément un article sur la vraie et la fausse discipline. Un défaut que l'auteur reproche aux instituteurs, c'est de parler souvent trop haut. Parler haut, dit-il, c'est le moyen de se faire entendre, non de se faire écouter.

L'attention résulte du charme des leçons : les punitions n'y font rien, ajoute l'auteur. — Si ce principe était absolument vrai, nous demanderions à M Hément comment il se fait que la même leçon soit suivie par un certain nombre d'enfants, tandis qu'elle échappe totalement à d'autres élèves. Ou la leçon est intéressante, et alors tous la suivent nécessairement, ou elle est fastidieuse, et dans ce cas personne n'y doit prêter la moindre attention. Que le travail de la pensée exige un effort, que cet effort occasionne une dépense de forces intellectuelles du cerveau, rien de plus certain ; mais n'allons pas trop loin sur ce terrain glissant, autrement nous serions tentés d'admettre que l'on pourrait peser, par l'intermédiaire du cerveau, l'activité et le travail de l'esprit !

Le correspondant bernois de *L'Ecole* nous apprend que le synode cantonal s'est occupé de l'emploi du livre de lecture pour l'enseignement

de la langue maternelle. Malheureusement, il ne nous renseigne point sur les conclusions des rapports.

Dans une discussion concernant la fondation d'un organe cantonal, les orateurs qui se sont prononcés, ont surtout demandé la suppression de la partie pratique. Aujourd'hui, ajoute le correspondant, les manuels ne manquent pas à l'instituteur pour préparer ses leçons et un ouvrage spécial rendra toujours, sous ce rapport, de meilleurs services qu'un article de journal. Cette remarque est fondée, et je ne sache rien de plus insignifiant que certaines revues de France qui ne renferment que des devoirs pratiques. Ce n'est pas la peine de s'abonner à une revue pour y lire des problèmes, des dictées sans suite, sans lien, sans corrélation avec les exercices qui ont précédé et avec ceux qui suivront.

Les deux questions mises à l'étude pour la prochaine assemblée sont : l'enseignement de l'arithmétique et la question de la fourniture gratuite des moyens d'enseignement à tous les enfants des écoles indistinctement.

Le dernier numéro de l'*Ecole* nous apprend que le corps enseignant du canton de Vaud aura à s'occuper, dans ses conférences, de la révision de la loi et du règlement sur l'instruction publique primaire.

La loi actuelle est antérieure à la révision des constitutions cantonale et fédérale; elle ne tient pas assez compte des tendances professionnelles et économiques dont sait s'inspirer l'école moderne. Il y a encore plusieurs autres points à réformer.

Il est question aussi dans le Jura bernois d'établir un plan d'enseignement à l'usage de toutes les écoles du Jura. Ce plan contiendrait le détail de toutes les matières qui doivent s'enseigner à l'école primaire. Il indiquerait la méthode à employer et les sujets à traiter.

Excellente idée en théorie, mais de fait ce plan modèle existe dans les ouvrages de pédagogie pour la méthode et dans le programme pour les sujets. Du reste, ce plan ne peut être utile qu'aux instituteurs qui n'ont pas assez d'initiative ou de pratique pour se frayer eux-mêmes leur voie.

Passons à l'*Educateur*.

Dans un article d'une originalité piquante, M. Colomb démontre qu'à l'encontre des affirmations de M. Gobat, directeur de l'Instruction publique, l'instituteur n'a rien gagné en indépendance dans ce siècle de progrès.

Sa position matérielle s'est améliorée, mais il y a le contre-poids de la réélection, et cette réélection, telle qu'elle se pratique dans divers cantons, est un vrai couperet menaçant sans cesse la tête du pauvre régent. Il ne suffit pas toujours de remplir consciencieusement sa tâche pour y échapper. La première condition à remplir est de ne point déplaire aux matadors de la commune. Autrefois, le régent dépendait surtout du pasteur, mais observe l'auteur, « les ecclésiastiques étaient des personnes cultivées, accessibles à des sentiments relevés, pouvant comprendre les besoins de l'école, tandis que la plupart des membres des commissions locales (dont l'instituteur relève aujourd'hui) n'entendent rien aux questions pédagogiques et sont d'un terre-à-terre désespérant : ce sont les intérêts matériels qui les préoccupent. »

Le même numéro de l'*Educateur* consacre un article nécrologique à Eugène Rambert, littérateur de mérite et professeur de littérature à l'Académie de Lausanne.

Nous devons à Rambert plusieurs ouvrages écrits avec un rare talent.

Le docteur Morthier, l'auteur de la *Flore analytique de la Suisse* et ancien professeur à l'Académie de Neuchâtel, est mort le 21 octobre dernier.

Depuis le 1^{er} janvier, l'*Educateur* se publie à Lausanne, avec un Comité directeur vaudois. L'appel de ce Comité laisse entrevoir certaines mésintelligences dans la Société romande, qui existe depuis 22 ans. M. Daguet reste rédacteur en chef avec M. Roulin, comme rédacteur de la partie pratique.

Nous ne dirons rien ici des nécrologies qui n'ont qu'un intérêt local, ni des nouveaux appels en faveur du monument de Pestalozzi, ni de la *Prévoyante*, Société mutuelle de retraite, en faveur de laquelle M. Gagnaux sollicite la participation des instituteurs.

Une correspondance de Genève nous apprend que les instituteurs, l'année dernière, furent admis à présenter leurs *desiderata* pour l'élaboration de la nouvelle loi scolaire. Ce fut là l'objet de leurs principales préoccupations dans les réunions de la Société.

Si le régent genevois est assuré d'une pension élevée, il ne faut pas oublier que chacun doit verser annuellement 130 fr.

De Neuchâtel, on écrit à l'*Educateur* pour donner connaissance des questions à étudier par les conférences générales de 1887. Ces questions, choisies de concert avec M. le Directeur de l'Instruction publique, sont pleines d'actualité pour nous, Fribourgeois.

Les voici :

1^o Quel serait, dans l'état actuel de nos écoles primaires, le livre de lecture le plus pratique ?

Un manuel unique, renfermant les éléments des différentes branches du programme, ne remplacerait-il pas avantageusement les manuels actuellement en usage ? — Déterminer le plan de ce manuel et les matières à y introduire.

Un journal de lecture, rédigé en vue des écoles et paraissant mensuellement, ne pourrait-il pas être substitué au livre de lecture ou tout au moins être adopté comme complément de celui-ci ?

2^o Y aurait-il avantage à introduire, dans notre organisation scolaire, le système de votation des maîtres ? Cas échéant, dans quelle mesure cette introduction pourrait-elle avoir lieu ?

« Les sections réunies, en novembre dernier dans les districts, nous rapporte le correspondant, ont discuté la première question, de sorte que nous connaissons déjà l'opinion du corps enseignant sur ce premier sujet d'étude. Chacun a été d'accord pour reconnaître que le livre de lecture actuel (Dussaud et Gavard) rend peu de services à l'école primaire. La partie scientifique tient, dans ce manuel, une trop grande place au détriment de la littérature, de l'histoire et de la morale. On reconnaît aussi qu'un *seul* livre de lecture, destiné à des enfants qui sont appelés à s'en servir 3, 4 et même 5 ans de suite, devient nécessairement ennuyeux, et partant, peu propre à développer chez les jeunes élèves le goût de la lecture. Le meilleur mode à suivre serait d'obtenir des commissions d'écoles une série de livres de lecture, bien composés, traitant d'histoire naturelle, d'histoire nationale, de littérature, de morale, etc.; l'instituteur pourrait alors changer fréquemment de manuel, au grand plaisir des élèves et à l'avantage de leur développement intellectuel. »

Ces conclusions, bien qu'elles ne soient pas formulées avec assez de netteté par le correspondant, sont, au fond, absolument les mêmes que celles qui ont été présentées à la Direction par la *Commission fribourgeoise du livre de lecture*.

D'après le correspondant du Jura, M. Gobat, maître secondaire à Corgemont, il règnerait un certain mécontentement parmi les instituteurs jurassiens au sujet de l'*Educateur*. Plusieurs désireraient un bulletin spécial pour le Jura. Ils demandent que la partie pratique disparaisse.

Dans une prochaine conférence à Moutiers, on discutera la question de la fourniture du matériel scolaire aux élèves et l'enseignement du calcul. « Il semble que l'instruction publique étant obligatoire, observe M. Gobat, il en résulte que c'est à l'Etat et aux communes à fournir tout le matériel scolaire; il en est de même de la nourriture et des vêtements pour les enfants notoirement pauvres! »

L'*Educateur* du 15 janvier ne renferme, à l'exception d'une correspondance fribourgeoise consacrée à l'exposition permanente, que des articles d'un intérêt local.

R H.

* *

Suisse allemande. — Avant d'aborder ma tâche de résumer les principaux articles des Revues pédagogiques de la Suisse allemande, il ne sera pas inutile de présenter les plus importantes de ces publications aux lecteurs du *Bulletin*. Les voici :

1. *Erziehungsfreund*, de Schwyz, 12^{me} année. Paraît chaque semaine; par année, 4 fr. 50. Rédacteur : M. l'abbé Betschard, inspecteur d'école, ancien recteur du Collège de Schwyz.

Cette publication, organe de la Société d'éducation de la Suisse catholique, est en même temps l'organe pour les *Sociétés de Sainte-Cécile*, Sociétés de musique sacrée.

2. *Katholische Seminarblätter*, de Zoug. Tous les deux mois un numéro de 16 pages. Prix : 2 fr. Rédacteur : M. l'abbé Baumgartner, directeur de l'Ecole normale catholique, à Zoug.

Les *Seminarblätter* viennent de commencer leur 2^{me} année; elles ont principalement pour but d'entretenir des relations entre le corps enseignant de l'Ecole normale et les instituteurs qui en sont sortis.

3. *Blätter für die christliche Schule*, 22^{me} année. Berne. Toutes les semaines. 4 fr. 30.

Cette revue est surtout destinée aux instituteurs protestants orthodoxes de toute la Suisse allemande; elle peut être regardée comme l'organe de l'Ecole normale libre de Muristalden (Berne).

4. *Schweizerische Lehrerzeitung*, 32^{me} année. Paraît chaque samedi à Frauenfeld. Prix : 5 fr. Rédacteurs : MM. le Dr Wettstein, directeur de l'Ecole normale, à Küsnacht (Zurich), et le prof. Ruegg, à Berne, ancien directeur de l'Ecole normale bernoise.

Ce journal, le doyen d'âge parmi les revues pédagogiques en Suisse, est très répandu; il combat pour la centralisation en matière scolaire et il est très hostile aux écoles confessionnelles et, on peut le dire, aux confessions mêmes.

5. *Schweizerisches Schularchiv*, Zurich, 8^{me} année. Tous les mois; prix : 2 fr. Rédacteur principal : Dr Hunziker, à Küsnacht (Zurich).

C'est l'organe de l'exposition scolaire permanente à Zurich. La Rédaction évite soigneusement de blesser qui que ce soit; faire progresser l'instruction publique en Suisse, voilà son unique but. Le *Schularchiv* a deux suppléments :

a) *Die gewerbliche Fortbildungsschule*, 3^{me} année, destinée aux écoles professionnelles.

b) *Pestalozzblätter*, 8^{me} année. Le but de cette publication est de réunir tout ce qui se rapporte à la vie et aux œuvres du célèbre pédagogue Pestalozzi.

6. *Der Pionier*, 8^{me} année. Paraît tous les mois à Berne; prix : 1 fr. 50.

Organe de l'exposition scolaire permanente de Berne, en même temps, des écoles professionnelles.

7. *Berner Schulblatt*, 20^e année. Paraît tous les samedis à Berne.

Organe des instituteurs radicaux du canton de Berne.

8. *Bündner Seminarblätter*, 5^{me} année, Coire, 6 numéros pendant l'hiver, 2 fr. Rédacteur : M. Th. Wiget, directeur de l'École normale à Coire.

Cette feuille, qui occupe une position exceptionnelle parmi toutes les revues pédagogiques en Suisse, est le champion très énergique de la méthode Herbart-Ziller et contient beaucoup d'applications pratiques selon cette méthode.

9. *Das Echo*, 7^{me} année. Paraît tous les mois à Rorschach; prix : 2 fr. Rédacteur : M. Balsiger, directeur de l'École normale saint-galloise.

L'*Echo* s'occupe avant tout des questions saint-galloises; il veut servir d'intermédiaire entre le corps enseignant de l'École normale de Rorschach et les instituteurs. Dans ce but, il propose souvent des sujets de travaux littéraires, scientifiques et autres et engage les instituteurs à envoyer les solutions. Les meilleurs travaux sont quelquefois publiés.

10. *Praxis der Schweizerischen Volks- und Mittelschule*, 6^e année. 6 cahiers de 48 pages par année. Prix : 6 fr. Rédacteur : M. Bühlmann, instituteur à Lucerne.

Cette revue est spécialement consacrée à la *methodologie* et à ses progrès; elle a un grand nombre de collaborateurs distingués et reçoit des articles en allemand et en français, concernant l'enseignement primaire et moyen.

11. *Amtliches Schulblatt des Kantons Sanct-Gallen*. Paraît tous les mois; prix : 80 cent.

12. *Amtliches Schulblatt des Kantons Zürich*. Paraît tous les mois; prix : 1 fr. 70.

Ces deux publications contiennent toutes les pièces officielles concernant les cantons respectifs : lois, règlements, circulaires, annonces, etc., quelquefois aussi des articles bibliographiques, etc., émanant de plumes plus ou moins *officielles*.

13. *Aargauer Schulblatt*, 6^{me} année. Paraît tous les 15 jours, à Aarau; prix : 2 fr. 60.

C'est l'organe des instituteurs des cantons d'Argovie, Bâle-Campagne et Soleure : tendance vieille-catholique, défend l'école laïque.

14. *Schweizerische Turnzeitung*, 30^{me} année, Zurich. Paraît 2 fois par mois; prix : 5 fr.

Organe de la Société fédérale de gymnastique, s'intéresse à tout ce qui concerne la gymnastique, les jeux de la jeunesse, etc.

15. *Blätter für den Zeichenunterricht*, 12^{me} année, St-Gall. Paraît chaque mois (gratis pour les membres de la Société), pour l'enseignement du dessin; pour d'autres personnes, 3 fr. par année.

Cette revue se voue spécialement à la *methodologie* du dessin dans nos écoles. Comme elle compte parmi ses collaborateurs nos meilleurs spécialistes dans cette partie (citons les professeurs Schoop à Zurich; Benteli à Berne; Wildermuth à Winterthur; Pupikofer, à Saint-Gall, etc.), elle est destinée à rendre de véritables services à l'enseignement du dessin.

16. *Der Schweizerische Kindergarten*, 4^{me} année. Paraît tous les mois à Saint-Gall. Rédacteur : M. l'abbé Kuttel, directeur des écoles de la ville de Lucerne.

Organe du *Kindergartenverein*, Société pour la propagation des jardins d'enfants, c'est-à-dire des écoles enfantines du système Fröbel.

17. *Geographische Nachrichten*, 3^{me} année, Bâle. 2 numéros par mois. Prix : 5 fr. Rédacteur : Dr R. Hotz, prof. à Bâle.

Cette publication tend à propager les connaissances géographiques;

elle contient une foule d'articles très intéressants sur les découvertes récentes, les voyages, etc.

18. *Der Fortbildungsschüler*, 8^{me} année, Soleure. 8 cahiers avec illustrations. Prix : 1 fr. par année.

Contient les matières d'enseignement pour les cours d'adultes et les écoles de perfectionnement ; chaque année renferme des morceaux de lecture, des devoirs pour les compositions, pour le calcul mental et écrit et pour le toisé ; de plus, un petit cours d'histoire, de géographie et de sciences naturelles. Peut rendre de bons services à ces sortes d'écoles.

19. *Schweizerische Zeitschrift für Gemeinützigkeit*, 26^{me} année, Zurich.

Quoique cette revue, — organe de la Société suisse d'utilité publique, — ne soit pas une revue pédagogique proprement ditè, elle contient cependant souvent des articles pédagogiques.

20. *Schweizerisches Gewerbeblatt*, 12^{me} année, paraissant à Winterthur, 2 fois par mois, prix : 3 fr., est l'organe des Musées industriels de Zurich, Winterthur, Bâle, St-Gall, Berne, ainsi que de la Société suisse des maîtres d'écoles professionnelles et spéciales. Quiconque s'intéresse aux écoles professionnelles y trouve souvent des articles importants.

Maint lecteur sera surpris du grand nombre de ces revues : une vingtaine pour un petit pays comme la Suisse allemande est un nombre très respectable, et il est fort possible qu'il y ait encore d'autres publications de ce genre inconnues à votre collaborateur.

Un autre fait qui mérite d'être signalé, c'est la tendance vers une certaine décentralisation ; dans le temps, il n'y avait pour toute la Suisse allemande que la *Lehrerzeitung* ; maintenant, presque chaque canton a son organe spécial ; nous voyons donc absolument le même courant d'idées que dans la Suisse française, où l'*Educateur* consent à y faire une concession en créant une place spéciale aux intérêts des sections cantonales.

Les conclusions pour notre canton en ont déjà été tirées dans le dernier numéro du *Bulletin* ; nous pouvons donc nous abstenir d'insister davantage sur ce point.

A. K.

LE BILAN GÉOGRAPHIQUE DE L'ANNÉE 1886

Le Frère Alexis, l'auteur si connu de tant de publications géographiques veut bien envoyer au *Bulletin* le bilan géographique de l'année 1886. Nous le remercions de tout cœur de son remarquable travail, dont les instituteurs sauront faire leur profit.

R. H.

I. Europe. — L'année 1886 s'est terminée sans remaniement de la carte de l'Europe, ce qui est heureux pour les géographes, et sans guerre à coups de canon, ce qui est plus heureux encore pour tout le monde.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas guerre diplomatique un peu partout, et que 1887 se terminera aussi paisiblement que son aînée. Notre siècle de science a fait des merveilles de tout genre ; il a créé, pour nous en tenir à notre sujet, des engins destructeurs tellement perfectionnés, que tôt ou tard les canons et les fusils partiront tout seuls..... ; à plus forte raison partiront-ils si quelque puissance y met de la bonne volonté, comme la Russie vient de le faire pour cette malheureuse Bulgarie. Il y avait là un pauvre